

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

**MERCREDI 29 JANVIER 2020
LUXEMBOURG**

IFE
by ABILWAYS

6^E
ÉDITION

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS

Quelles sont les bonnes pratiques en 2020 ?

www.ifebenelux.lu



Amélie Bry
Conference Manager
 abry@abilways.com

Madame Monsieur,

À mesure que le législateur luxembourgeois intensifie les **lois sans cesse plus contraignantes**, et dans un contexte marqué par d'**importantes tensions économiques**, les administrateurs sont conscients de la portée de leurs responsabilités et cherchent à **s'outiller pour mieux assumer leur rôle**.

IFE Luxembourg vous propose son rendez-vous annuel pour les administrateurs désireux de jouer ce rôle et d'**améliorer leurs pratiques en matière de gouvernance**.

Cette conférence a pour objectifs de **balayer les grandes questions** auxquelles. Elle doit leur permettre de **mieux comprendre l'environnement** dans lequel ils évoluent, et ainsi de **mieux investir leur rôle**, qui devient à la fois de plus en plus stratégique et en parallèle, de plus en plus technique.

Lors de cette journée, nous répondrons notamment aux questions suivantes :

- Quels sont les changements induits par la **loi du 7402** qui impactent les **pouvoirs des actionnaires** ?
- Quelles sont les actualités en matière de **responsabilité civile et pénale** ?
- Quelles sont les nouvelles préoccupations des administrateurs et gérants en **matière de gouvernance d'entreprise** ?

Un événement annuel à ne pas manquer.

POUR QUI ?

- Présidents, directeurs généraux
- Administrateurs exécutifs et non exécutifs
- Administrateurs du conseil d'administration
- Administrateurs du comité d'audit
- Administrateurs indépendants
- Administrateurs-délégués
- Administrateurs provisoires et mandataires judiciaires
- Dirigeants d'entreprises, gérants
- CEO, top managers
- Membres des comités de direction
- Directeurs juridiques, financiers et administratifs
- Investisseurs institutionnels
- Contrôleurs financiers, Risk Managers
- Actionnaires

- Réviseurs d'entreprises, experts-comptables
- Juristes d'entreprise
- Conseillers juridiques
- Avocats spécialisés, consultants
- Fiduciaires
- Gestionnaires de la Conformité, Compliance officers
- Courtiers et cadres spécialisés en assurance pour les administrateurs

POURQUOI ?

- Connaître les droits et les obligations régissant la fonction d'administrateur
- S'informer et prévenir le risque sur la responsabilité fiscale des administrateurs
- Faire progresser les administrateurs dans leur connaissance et compréhension des pratiques de gestion des risques liés à leur fonction.

COMMENT ?

- Un programme défini en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes des professionnels
- Une approche pratique de la matière, au travers d'exemples tirés des expériences de chacun

Les acquis de la conférence ne seront pas évalués

ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation
- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à abry@abilways.com

MERCREDI 29 JANVIER 2020

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES EN 2020 ?

Présidente de séance :

Laurence Jacques, Avocat à la Cour, **VANDENBULKE**

8h45 Accueil des participants
9h00 Introduction du présidente de séance

9h15 **Quelle est la position de l'administrateur en 2020 ?**

- Compétences et responsabilités dans les conseils d'administration
- Quel est l'état de la pratique dans les sociétés ?
- Quel est l'impact des dispositions de type " réglementaires " sur le conseil d'administration d'une société non régulée de type " SOPARFI " ?
 - Lutte anti-blanchiment (AML/KYC)
 - RBE
 - RGPD
 - Circulaire CSSF 18/698
- Quelles sont les spécificités pour les sociétés en commandites (SCA/SCS/SCSp) ?
- *Quid* des besoins en termes de gouvernance dans une structure en joint-venture ?

Michael Jonas

Counsel

ARENDE & MEDERNACH S.A.

10h15 **Case study** **Actualités : faites le point sur vos responsabilités en tant qu'administrateur**

- Quelles sont les obligations des administrateurs vis-à-vis des actionnaires ?
 - Transmission d'informations
 - Droits des actionnaires
- Loi n°7402- quels sont les nouveaux droits des actionnaires ? Qui est concerné ?
- Renforcement du contrôle des actionnaires sur la rémunération des administrateurs
- Quels sont les devoirs et responsabilité envers les créanciers ?
- Dans quelles circonstances les tiers peuvent-ils engager la responsabilité civile d'un administrateur ?
- *Quid* de la responsabilité pénale ?

Laurence Jacques

11h15 Café-networking

11h45 **Focus pratique**

- Fraude fiscale et responsabilité des administrateurs
- Responsabilités : salaires et bénéfices impayés

- Responsabilités : déductions à la source
- Quelles sont les responsabilités en matière fiscale et de TVA ?

Denis Van den Bulke

Avocat au Barreau de Bruxelles et de Luxembourg

VANDENBULKE

12h45 Session de questions / réponses

13h00 Lunch

14h15 **Intervention en anglais** **Governance**

- Know Your Colleagues: the future of board nominations and impacts on director liability
- Board evaluations (benefits and risks)
- Assessing the experts: Director responsibilities include oversight of Cyber, Compliance and Risk. Are you ready?

Michael SCHWEIGER

Counsel

LOYENS & LOEFF

15h15 Café-networking

15h45 **Administrateurs de filiales et de sociétés réglementées, bonnes pratiques, risques et protection**

- Administrateur dans une filiale luxembourgeoise d'un groupe de sociétés : quelle gouvernance des filiales et des relations avec leurs maisons mères ?
- Assurance - Quels sont les moyens à la disposition des administrateurs pour limiter leurs risques (polices d'assurance) ? Quels sont les cas d'exclusion de responsabilités ? L'administrateur d'une société holding d'un groupe encourt-il des risques particuliers en cas de défaillance d'une filiale ?
- Activités réglementées - mandats PSF : quels sont les changements de pratiques ? Quelles sont les recommandations de la CSSF ?
- Quelles sont les best practices ?

Anne-Marie Nicolas

Partner

LOYENS & LOEFF

17h00 Session de questions / réponses

17h15 Clôture de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
2, Place de Paris - L-2314 Luxembourg
Tél. : +352 28 488 819
serviceclient-lu@abilways.com

Renseignements programme

Amélie Bry - abry@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

850 € HT

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@ifexecutives.com ou par courrier postal : 2, Place de Paris - L-2314 Luxembourg.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

MERCREDI 29 JANVIER 2020 - LUXEMBOURG

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence "**Responsabilité des administrateurs**" (code 26422) le mercredi 29 janvier 2020

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom* _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : +352 28 488 819 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

